

Partie III

Directives pour l'établissement de rapports sur les indicateurs du développement durable au niveau national

Contexte

Le Plan d'application de Johannesburg et la Commission du développement durable à sa onzième session ont réaffirmé l'importance que revêtent les indicateurs du développement durable et encouragé les pays à poursuivre leurs travaux sur la mise au point d'indicateurs du développement durable, au niveau national, en tenant compte des sexes, à titre facultatif, en fonction de leur situation et des priorités qu'ils se sont fixées.

Questions

1. Avez-vous mis en place un programme national ou une initiative nationale chargés de mettre au point et/ou d'utiliser des indicateurs du développement durable?

OUI

Si la réponse est oui :

- i) Quand a été lancé ce programme/cette initiative? En 2001.
- ii) Quel est le nom du programme ou de l'initiative?

Le Gouvernement a mis en place en 2001 au sein du Conseil national de coordination du système statistique, un Observatoire national de la pauvreté et du développement humain durable (ONAPAD) chargé de coordonner l'élaboration des indicateurs de développement.

- iii) Dans quels domaines spécifiques du développement durable votre pays s'efforce-t-il de mettre au point ou d'utiliser des indicateurs?

Au stade actuel de ses travaux, l'ONAPAD a identifié plus d'une centaine d'indicateurs dans le cadre de la lutte contre la pauvreté repartis dans les domaines suivants : conditions de vie des ménages et du développement humain durable; santé et nutrition; enseignement; agriculture élevage et pêche; eau potable et assainissement; environnement, gestion durable des ressources naturelles et énergie; macroéconomique et finances publiques. L'ONAPAD est appuyé par des structures spécifiques comme la cellule de coordination du Programme national de gestion de l'information sur le milieu (PNGIM) au sein du Conseil national pour l'environnement et le développement durable (CONEDD).

iv) Un tableau complet d'indicateurs du développement durable a-t-il été mis au point dans votre pays?

NON

Cependant il existe une matrice d'indicateurs puisés de l'ensemble des indicateurs élaborés par l'ONAPAD et/ou par les départements ministériels. Le processus d'élaboration des indicateurs de développement durable devrait se poursuivre.

2. Un organisme de coordination pour les indicateurs du développement durable a-t-il été mis en place au niveau national dans votre pays? **OUI**

Observatoire national de la pauvreté et du développement humain durable (ONAPAD) au sein du Conseil national de coordination du système statistique

Autres organismes :

3. Participez-vous à des programmes régionaux ou internationaux sur les indicateurs du développement durable?

OUI

Dans l'affirmative, veuillez donner les noms de ces programmes :

- Le Réseau Africain d'Information Environnementale (RAFINE) ;

4. Quels sont les trois domaines qui présentent le plus de difficulté pour l'élaboration d'indicateurs du développement durable dans votre pays? Veuillez les classer par ordre de difficulté décroissante en mettant un numéro en regard de chacune des cases ci-après.

(3) : difficulté d'ordre majeur;

(2) : difficulté d'ordre moyen;

(1) : difficulté d'ordre mineur.

Formation aux méthodologies applicables aux indicateurs du développement durable (2)

Communication avec les autres organismes chargés de mettre au point des indicateurs (2)

Données et/ou statistiques élémentaires : qualité et quantité (3)

Ressources humaines (2)

Moyens financiers (3)

Système de gestion de l'information (y compris le matériel) (2)

Mécanismes de suivi (2)

Autres domaines _____

5. Veuillez indiquer le nom d'un agent de liaison pour les indicateurs du développement durable.

Nom : Jean Abdias COMPAORE

Titre : Coordonnateur du Programme national de gestion sur le milieu (PNGIM)

Adresse : 01 BP6486 Ouagadougou 01

Téléphone : 00 226 31 24 64

Télécopie : 00 226 31 64 91

Courriel : abdiasj2000@yahoo.fr abdiasj@nestcape.net